

**NOUS VOUS
REMERCIONS
D'ETRE VENUS
AUSSI
NOMBREUX...**



Nous vous attendons nombreux pour informations et débat sur la privatisation de l'Aéroport de Toulouse/Blagnac le :

Mercredi 11 mars 2015 à 20 h 30

à la Maison de Quartier
(107, avenue des Arènes-Romaines)

Venez nombreux...

A.D.E.Q.V.A.A.R

PLAN DE LA PRESENTATION

- Introduction.
- L'aéroport de nos jours.
- Rappel du Plan d'Exposition au Bruit et du Plan de Gêne Sonore.
- Impacts du bruit sur notre santé.
- Chronologie de la privatisation de l'aéroport.
- Pacte secret d'actionnaires (Révélation de Médiapart) .
- A ce jour, nous dénonçons...
- MOBILISATION DU 14 MARS 2015.

L'AÉROPORT A CE JOUR

- L'ADEQVAAR, partenaire du CCNAAT (Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaines), a par ses actions depuis son origine, contribué à la limitation des nuisances générées par le trafic aérien.

Nous rappelons les améliorations et les limitations :

↪ Avec un trafic de 96.650 mouvements aériens à l'année en constante augmentation.

↪ 7.600.000 de passagers en 2014.

↪ Réduction des vols de nuit dans la plage horaire de 0 h à 6 heures du matin ; mais malheureusement déplacement du trafic de 22 h à 0 h.

- ✚ Mise en place d'un capteur EANS (Européen Aircraft Noise Service) situé à Pampus.
- ✚ Une limitation du nombre d'avions bruyants.
 - ✚ Utilisation de gros porteurs pour diminuer le nombre de mouvements.
 - ✚ Procédure atterrissage en continu et non par paliers.
 - ✚ Angle de décollage plus grand, afin de gêner moins de populations. (100.000 riverains soumis aux nuisances) .

RAPPEL DE SIGLES PEB et PGS

- ***Qu'est-ce que le PEB ?*** (Plan d'Exposition au Bruit)
L'installation de nouvelles populations dans des zones qui sont ou seront soumises à des nuisances sonores provenant du trafic aérien est réglementée par un document d'urbanisme : le Plan d'Exposition au Bruit (PEB). Ce plan organise les constructions de logements neufs et leurs niveaux d'isolation acoustique.

- ***Qu'est-ce que le PGS ?*** (Plan de Gêne Sonore)

Le Plan de Gêne Sonore (PGS) est l'outil de mise en œuvre du dispositif d'aide à l'insonorisation des riverains. C'est lui qui définit les zones géographiques concernées autour de l'aéroport.

IMPACTS DU BRUIT SUR NOTRE SANTÉ

- Rappel des normes OMS (Office Mondial de la Santé) .

Tableau 1: Valeurs guides pour le bruit dans les collectivités en milieux spécifiques

Environnement spécifique	Effet critique sur la santé	L_{Aeq} [dB (A)]	Base de temps [heures]	L_{Amax}
Zone résidentielle extérieure	Gêne sérieuse pendant la journée et la soirée	55	16	-
	Gêne modérée pendant la journée et la soirée	50	16	-
Intérieur des logements Intérieur des chambres à coucher	Intelligibilité de la parole et gêne modérée pendant la journée et la soirée	35 30	16 8	- 45
	Perturbation du sommeil, la nuit			
A l'extérieur des	Perturbation du sommeil,	45	8	60

chambres à coucher	fenêtre ouverte			
Salles de classe et jardins d'enfants, à l'intérieur	Intelligibilité de la parole, perturbation de l'extraction de l'information, communication des messages	35	Pendant la classe	-
Salles de repos des jardins d'enfants, à l'intérieur	Perturbation du sommeil	30	Temps de repos	45
Cours de récréation, extérieur	Gêne (source extérieure)	55	Temps de récréation	-
Hôpitaux, salles/chambres, à l'intérieur	Perturbation du sommeil, la nuit	30	8	40
	perturbation du sommeil, pendant la journée et la soirée	30	16	-

EFFETS DU BRUIT SUR NOTRE SANTÉ

- Des effets certains sur l'audition :
 - ↳ Diminution de l'ouïe importante
 - ↳ Apparition d'acouphènes
 - ↳ Allant jusqu'à la perte de l'audition.
- Des effets physiologiques :
 - ↳ Difficulté d'endormissement (= 45dB 50dB)
 - ↳ Des éveils fréquents au cours de la nuit (55dB)

Des effets non perçus mais réels :

↳ Difficultés de concentration dans la journée, risques d'accidents.

↳ Incidence sur le système nerveux, stress, effet sur la tension artérielle, et peut-être même angine de poitrine,

↳ (hypertension et infarctus du myocarde), mais la relation causale est très incertaine.

↳ De nos jours les moteurs d'aéronefs travaillent dans les graves et non plus dans les aiguës ce qui fait bouger tout l'intérieur de notre organisme.

CHRONOLOGIE de la PRIVATISATION de L'AÉROPORT

- Début Juillet 2014, nous apprenons que l'État met en vente ses parts de l'aéroport de Toulouse. (49,99%). L'État conserve 10,01%, CCIT 25%, CR 5%, CG 5%, TM 5% Total 100%
- 6 groupes d'investisseurs sont en lice.
- Le groupe « Symbiose » sino-canadien remporte la mise avec 308 millions d'€. (2 banques Chinoises et SNC Lavalin groupe Canadien)
- Le 7 décembre l'État signe avec Symbiose un ***pacte d'actionnaires secret.***

- Pas de réaction de la part de la Région, du C.G, et Toulouse Métropole.
- Plusieurs articles sont communiqués à plusieurs médias de la région par le ccnaat.
- Le Président du CESER (Conseil Économique Social Environnemental Régional) Midi Pyrénées s'oppose ouvertement.
- Maître Christophe LEGUEVAQUES nous contacte et nous incite à nous grouper pour entamer une procédure auprès du Conseil d'État.
- MEDIAPART fait connaître des extraits d'un pacte d'actionnaires secret.

- Le 15 décembre 2014, le CCNAAT organise à l'ADEQVAAR une réunion pour fédérer : toutes les associations, le collectif de Francazal , les syndicats, les différents partis et quelques élus, afin de mettre au point une réponse collective que nous communiquerons sur différents médias. Maître C L nous explique la stratégie juridique pour pouvoir ralentir la signature.
- Un recours est déposé par CL auprès du Conseil d'État en 2 volets :
 - Un recours en « un référé suspensif contre la privatisation » pour que l'État puisse donner du temps au temps. (Résultat négatif une semaine après) .

- - Un 2ème recours en « annulation pour excès de pouvoir ». Celui-ci permettra de pouvoir bloquer la signature pendant 5 à 6 mois afin que le Conseil d'État puisse statuer.
- Le Collectif unitaire décide l'envoi d'une lettre ouverte aux élus pour les obliger à prendre position.
- Notre avocat n'ayant pas accès au pacte d'actionnaires secret dépose un recours à la CADA (commission d'accès aux documents Administratifs).

- Le 26 Janvier 2015 Laurent Mauduit de MEDIAPART vient à Toulouse à la salle Barcelone pour nous informer d'une partie du pacte secret d'actionnaires (Nous le détaillerons un peu plus loin) .
- Le 29 Janvier 2015 Le Conseil Général vote une résolution déposée par plusieurs Conseillers Généraux et le groupe socialiste :

Ordre du jour :

« Opposition à la privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac » et au caractère disproportionné de son développement.

- Le 31 janvier 2015 un rassemblement place du Capitole nous conduira à la Préfecture avec 800 personnes.
- Le 16 février le CE de l'aéroport donne un avis défavorable à la privatisation. Manque d'informations sur les investissements, non communication du pacte d'actionnaires.
- **Le 14 mars 2015 à 15 h nous organisons un autre rassemblement en partance de la place du Capitole vers la préfecture. Venez nombreux...**

PACTE SECRET D'ACTIONNAIRES

(Révélations de Médiapart)

- Que contient le pacte secret d'actionnaires ?
- ★ Après la vente, symbiose disposerait de la majorité avec 8 voix sur 15 membres grâce à une disposition qui prévoit que ***l'État s'engage par avance à suivre toutes les décisions prises par le consortium.***
- ★ ***L'opération n'est donc pas seulement « une ouverture du capital » de la gestion ATB au privé, mais bien une privatisation au profit de symbiose qui serait le seul décideur.***

A ce jour : **NOUS DENONÇONS**

■ **Les risques sanitaires majeurs :**

- Nuisances sonores et pollutions atmosphériques
- Création d'un hub avec le triplement des vols (85000 aujourd'hui et demain 250000)
- Toutes les 8 minutes un avion au-dessus de nos têtes.
- Avec la plate-forme de Francazal nous avons l'équivalent de Orly à Toulouse.
- L'augmentation du risque de catastrophe aérienne.
- Chute d'aéronef sur le site industriel Seveso 2 Safran-Heraklés.

- La cession au privé d'une partie du capital détenu par l'État.
- L'absence totale de consultation (riverains, salariés, citoyens)
- La négociation d'un pacte secret d'actionnaires donnant tous pouvoirs à symbiose.
- Le silence assourdissant de la Région et Toulouse Métropole.



- **Samedi 14 mars 2015 à 15 h nous organisons un autre rassemblement en partant de la place du Capitole vers la préfecture. nous comptons sur une importante mobilisation. Venez nombreux...**